

# SUPERVILLE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25 avril 2025 - Fabrique POLA, Bordeaux

Procès verbal / Compte rendu



### Présent-es :

LECOURT-LE BOTH	Anne	Bruit du frigo
DETRAZ	Yvan	Bruit du frigo
GRASSIES	Léanna	Bruit du frigo
TERROITIN	Virginie	Bruit du frigo
GARRIOU	Victor	Cmd+O
GODEBOUT	Léo	Cmd+O
NAYDENOV	Simeon	Otopo
DELMAS	Nathan	Otopo
SUCHIER	Lisa	Otopo
NICOLAS	Alouna	Otopo
CHANTEREAU	Paul	Rural Combo
GILLES	Alizée	Collectif Etc
GEINDRE	Noée	Tréteau la nuit
GATESOUBE	Noemie	CANCAN
BOHN	Maxence	Collectif Etc

DAVAULT	Lison	CANCAN
BONNET	Claire	Les Saprophytes
BEGUIRISTAIN	Matteo	Otopo
LONGEOT	Léa	Didattica
SNORRASON	Sandra	Didattica
PHILIPPON	Roxane	Carton Plein
BAUDRAND	Corentine	Carton Plein
GUITARD	Sylvain	Saga
SORGE	Adele	Tout terrain
LABROILLE	Anne	Mémo et personne morale
MINOD	Romain	Quatorze
BOUCKNOOGHE	Robin	Atelier NA
BRITES	Clifford	Cmd+O
LEGALL	Titouan	Cmd+O
PASSAQUIN	Suzie	La Capitainerie
CHESNEAUX	Mathilde	La Capitainerie
VANDERKELEN	Céline	Atelier VDK
SIGNORET	Adèle	Groupe en création
GUICHETEAU	Manuel	Le Bruit de la Conversation
MANSART	Jules	CANCAN
MONNOYEUR	Lucile	Collectif ARTI/CHÔ
HERAUT	Mathilde	Collectif ARTI/CHÔ
GOMES	William	Collectif ARTI/CHÔ
GATESOUBE	Anais	CANCAN
AZAVANT	Adèle	Quatorze
SERVIERES	Margot	Groupe en création
CHAUX	Lohan	Groupe en création
COLAS	Elias	Groupe en création
PERRIN	Julie	L'Hydre
SIRIO	Tiphaine	Tout terrain
CHAGNAUD	Maxime	CANCAN
BILLET	Mathilde	Personne morale
MARTINELLI	Théo	Collectif Lokal
MONTBEL	Camille	DVTup / ALTO STEP
DELAFOULHOUZE	Boris	CANCAN
TARROU	Jérôme	CANCAN
FRESSONNET	Étienne	Collectif Pourquoi Pas !?
DUMAS	Sébastien	Quatorze
GALMICHE	Samuel	Collectif ARTI/CHÔ
LE FUR	Hélène	DVTup / ALTO STEP
MALFAIT	Alexandre	Atelier Bivouac
BOURIGAULT	Julie	Bruit du frigo
ALIOUANE	Hocine	Bruit du frigo-ENSAPBdx

FAURE	Jeanne	L-atelier des possibles
BOUSSIÈRE	Mélanie	Ter-ter
ESCAR OTIN	Natalia	Institut Agro Rennes-Angers
CANTEGREL	Aurélien	Collectif Lokal
GORIOUX	Louise	L-atelier des possibles

**Excusé-es :**

DELPLANQUE	Mélia	Fedac
SOUSA	Marie-Caroline	MACA
PAPERIN	Noémie	PMU (Pari des mutations urbaines)

# BILAN MORAL

Retour sur les grandes étapes de l'année 2024.

La structuration s'est faite pas à pas, sur du temps bénévole cette année.

## Février 2024

> Lancement création de l'asso : chez les Saprophytes à Lille

> Création des 4 guildes (groupes de travail), avec une mise en commun des avancées via 1 visioconférence d'1h/mois :

- *Ressources* (partager des outils et des expériences)
- *Faire école / Faire Vestibule* (transmettre et défendre nos pratiques)
- *Comité des fêtes* (imaginer des temps de rencontre professionnelle réguliers)
- *Money-Money* (gérer l'économie du réseau au regard des actions à mener)

## Printemps 2024

> Première discussion avec le ministère, rencontre de Florentin Cornée autour de nos pratiques (Chargé de mission GIP EPAU - Europe des Projets Architecturaux et Urbains). Un premier document de présentation permet de raconter le réseau récemment structuré et de présenter les collectifs qui en font partie.

> Les guildes s'outillent et imaginent leurs feuilles de route

## Automne 2024

> Lancement d'un flyer, d'une adresse mail et des adhésions sur Helloasso : comment ouvrir le réseau à de nouvelles personnes ?

>>>> [Annexe 1 : le bilan moral \(calendrier détaillé\)](#)

>>>> [Annexe 2 : projet d'activité 2024-2025](#)

>>>> [Annexe 3 : statuts et manifeste](#)

# LES GILDES

## 🕒 GUILDE RESSOURCES

*bilan présenté par Nathan (Otopo)*

**Objectifs :** Créer un espace de partage pour la communauté, qui n'est pas public (mettre en commun nos annuaires -juristes, BET, etc.- et nos ressources -éléments de projets, etc.-)

**Axes de travail envisagé :** le partage d'outils et de connaissance serait géré par la guilde *Faire école/Faire Vestibule*

### Ce qu'on a fait cette année :

- **Création du Frama** pour avoir un espace de travail loin des GAFAs : petit **tuto** et temps de transmission et d'exploration de *comment ça marche, c'est quoi les ressources ?*
- **Création de Framalist** (merci Mélia !) : une liste de contacts avec des modérateurs
- **Synthèse des questionnaires** qui tournent depuis pas mal d'années sous forme d'un grand tableau

### Bilan de cette première année :

→ Manque d'énergie à donner à la guilde, qui comprend aujourd'hui seulement 4 personnes (Nathan, Mélia, Max, Lison) – et difficulté à diffuser en interne. Comment mobiliser les membres du réseau ?

L'envoi de mails et la proposition d'accompagnement perso (pour la prise en main des outils partagés) n'ont pas vraiment fonctionné cette année, il faut trouver d'autres modalités.

→ Qu'est-ce qui peut être diffusé à d'autres ? (peut-être avoir deux groupes : ressources publics / ressources internes)

→ Aujourd'hui nous avons le nom de domaine [superville.org](http://superville.org) : cela serait bien de mener une réflexion de fond sur le site web et l'identité graphique, afin d'être facilement identifié et proposer un contenu simple.

## AUTRES INFOS EN LIEN :

→ **Hyperville**, cabane d'éditions créée en 2014 pour la publication du livre du collectif ETC « Détour de France » sous format associatif. N'hésitez pas à contacter Max ou Théo (collectif ETC) ou Edith Hallauer si vous voulez comprendre son nouveau fonctionnement.

→ **Le grand annuaire des collectifs** : Bruit du Frigo vient de finaliser un grand annuaire de ressource, de contacts et de lieux à plusieurs échelles (nationale, européenne et internationale), un outil à mettre à jour et compléter au fil du temps pour identifier de possibles futurs membres.

## >>>> Annexe 4 : BILAN DE LA GUILDE RESSOURCE

### 🕒 GUILDE VESTIBULE

bilan présenté par Noémie (CANCAN) et Roxane (Carton Plein)

**Objectifs** : transmettre et défendre nos pratiques, auprès de différents publics.

**Axes de travail envisagé** : se pose la question de séparer les deux entités ?

#### Ce qu'on a fait cette année :

- **Mise en place d'un miro** (outil partagé en ligne) avec des fiches de présentation des collectifs et un trombinoscope. Ce document (incomplet) sera le support pour une première présentation du réseau au Ministère en lien avec la mission de préfiguration *Culture & Aménagement* (rendez-vous avec Florentin CORNÉE, chargé de missions, GIP Europe des projets architecturaux et urbains)
  - Écriture d'un **manifeste simplifié** (à partir des diverses versions écrites auparavant)
  - Participation de Superville à **une table ronde** portée par le *Mouvement pour l'urbanisme culturel* (autre réseau récemment créé). Le débat portait sur le sujet : "Nouvelles pratiques, nouveaux métiers, pourquoi, comment ?"
- (info : nous sommes invité à l'AG du *Mouvement d'Urbanisme culturel* le 19 mai à Marseille.)
- Prototypage d'un **flyer de présentation** en vue de quelques moments de représentations (avec une tentative de logo)

#### Bilan de cette première année :

- nous avons besoin d'une guilde communication
- poursuivre le trombinoscope des collectifs sur le Miro (en lien avec la guilde ressource peut-être)
- finaliser la plaquette avec des variantes selon le public cible
- Faire école ? Entre nous ? Pour d'autres ? Cette année la guilde s'est concentré sur la partie « Faire Vestibule » (défendre et présenter nos pratiques et nos valeurs) de ses missions, l'année qui vient pourrait davantage se concentrer sur la partie « Faire École », voire dissocier les deux entités.

## >>>> Annexe 5 : Bilan Guilde Faire École / Faire Vestibule

### 🕒 GUILDE COMITÉ DES FÊTES

bilan présenté par Alex (Atelier Bivouac) et Siméon (Otopo)

**Objectifs** : l'appui logistique aux événements du réseau (mini ville, mini brousse et AG)

#### Ce qu'on a fait cette année :

- peu d'activité pour la guilde Comité des fêtes. Le constat étant que l'organisation des événements se fait plutôt par les personnes référentes des structures d'accueil.
- Organisation d'une mini-brousse chez Quatorze à Pérignat-es-Allier (en lien avec les Rural Combo) : organisation à 2 personnes de chez eux, avec du contenu apporté par les participants sur la thématique du logement informel. Format de partage d'expérience entre différents territoires : un format libre, apprécié pour aller sur des sujets en lien avec les besoins des participants.

### **Bilan de cette première année :**

→ A-t-on réellement besoin d'une guilde à part entière pour ça ? Peut-on imaginer une version plus légère et ponctuelle selon les besoins et les formats de rencontre ?

Une proposition de nouvelles modalités d'organisation : format sur proposition des collectifs chargés de l'accueil + le comité des fêtes en appui.

→ Prochains gros événements à venir :

- **AUTOMNE 2025** : proposition du PMU (anniversaire des 10 ans) dans le Puy-de-Dôme à Ambert (format mini brousse avec petite jauge/capacité d'accueil)
- **2027** → les 30 ans de Bruit du Frigo (expo, occasion de faire une rencontre Superville) et les 20 ans des Saprophytes aussi !

## **🕒 GUILDE MONEY MONEY // BILAN FINANCIER**

*bilan présenté par Anne (Bruit du Frigo) et Paul (Rural Combo)*

### **Bilan financier (budget réalisé en 2024)**

L'année 2024 se clôture avec un bénéfice de +16,20€.

Pour rappel, puisque l'année 2024 a été consacrée à la mise en route de l'association, il a été décidé par le collège solidaire (Superteam) de faire un appel à cotisation couvrant l'année 2024 et 2025. Il a donc été affectée à 2024 les cotisations perçues jusqu'au 31 décembre, face aux dépenses réellement sorties.

### **Proposition pour l'année à venir :**

→ Le **budget prévisionnel 2025** sera présenté en fin d'AG, et la priorisation des missions sera soumise au vote en fin de journée (voir plus bas dans le document) au regard des actions proposées par chaque guilde lors des tables de travail.

→ Débat sur le **montant des adhésions** (aujourd'hui : 250€ pour les structures / 70€ pour les personnes morales) : peut-on baisser les montants pour permettre à toutes les structures (même les collectifs en construction) de pouvoir cotiser sereinement ?

Le tarif des cotisations étant inscrit dans les statuts (ce qui signifierait un nouveau dépôt des statuts lors d'un changement de montants), la Superteam (collège de l'association) propose de prendre note de toutes les évolutions souhaitées (qui seront listées au fil de l'année lors des différents conseils) pour changer les statuts qu'une seule fois. Les montants d'adhésion resteront donc les mêmes pour l'année en cours (pour une équité des participations envers les premiers membres ayant contribué depuis l'automne dernier) mais évolueront vers un format plus souple :

- à partir de 150€ pour les structures
- à partir de 50€ pour les personnes morales

### **>>>> Annexe 6 : Bilan financier 2024**

**Vote du bilan moral** : voté et adopté à l'unanimité

**Vote du bilan financier (pour l'année 2024)** : voté et adopté à l'unanimité, avec l'affectation de l'excédent en report à nouveau

## **TOUR DE TABLE - présentation des 29 collectifs présents**

Chaque collectif ou personne morale se présente en 2 minutes. Un moment d'interconnaissance pour partager des actualités, accueillir les nouveaux adhérents de l'association et évoquer les questionnements, problématiques ou désirs de chacun au sein du réseau.

### **COLLECTIF CANCAN**

*(membre de la SuperTeam)*

→ Bordeaux + antenne côté Pays basque / bientôt 10 ans / 14 personnes dans l'équipe

→ champ disciplinaire : écologie participative et social (charte tacite) / Urbanisme tactique / AMO réemploi / terre crue / « *on ne se ferme à aucune pratique* » → évolution permanente

**Pourquoi Superville ?** : c'est intéressant de voir la diversité des pratiques

### **COLLECTIF SAGA**

→ Nantes / bientôt 10 ans / 3 architectes

→ champ disciplinaire : l'action social par le faire « *on fait de moins en moins de social mais de plus en plus d'archi* »

**Pourquoi Superville ?** pour remettre du social dans notre architecture

### **POURQUOI PAS ?!**

*(membre de la SuperTeam)*

→ Lyon / depuis 11 ans / 5 personnes dans l'équipe

→ champ disciplinaire : Projet construction avec les bénéficiaires

**Pourquoi Superville ?** faire bénéficier notre expérience sur des volets techniques (ex : assurance et juridique) et se rassurer tous ensemble

### **BRUIT DE LA CONVERSATION**

→ Toulouse / depuis 2016 / 3 architectes et 1 paysagiste

→ champ disciplinaire : sensibilisation, concertation

**Pourquoi Superville ?** Faire réseau et recevoir/partager des conseils

### **DIDATTICA**

→ Poitou Charente, Touraine et Île-de-France / depuis 2001 / 3-4 personnes

→ champ disciplinaire : plutôt militant, pas trop professionnel / on monte des projets là où on habite. Programmation avec les habitants. On a aussi fait des livres pendant 15/20 ans.

**Pourquoi Superville ?** poursuivre l'action de lobbying, faire valoir les pratiques de l'aménagement démocratique. Défendre l'éducation par le peuple.

### **LA CAPITAINERIE**

→ Toulouse, Sarzeau, Castelnaudary et Villeurbanne / depuis 7 ans / 4 personnes bientôt 5 dans l'équipe (archi designer urbaniste)

→ champ disciplinaire : intégrer l'usager dans l'aménagement à différentes échelles, programmation à expérimentations transitoires

**Pourquoi Superville ?** Faire avec les gens / se raconter nos histoires et grandir ensemble

### **CARTON PLEIN**

→ Livradois-Forez (Puy-de-Dôme) après 10 ans à Saint-Étienne / depuis 2010 / 4 personnes dans l'équipe

→ champ disciplinaire : collectif pluridisciplinaire (sociologue/designer/artiste/paysagiste), recherches-crétions portées sur la place publique (le vieillissement, le patrimoine rural de grande échelle, les communs ruraux, etc.)

**Pourquoi Superville ?** on est là depuis le démarrage, envie de partager des expériences et de valoriser nos pratiques à plus grande échelle.

## ATELIER BIVOUAC

→ Ardèche et Finistère / depuis 12 ans / 8 personnes dans l'équipe (paysagistes)

→ champ disciplinaire : accompagnement des villages - résidence en ruralité - thématique des communs

**Pourquoi Superville ?** mutualisation d'expérience et d'outils + imaginer des collaborations « *nous ne sommes que des paysagistes dans l'équipe et on aime travailler avec d'autres compétences* ».

Accueil de 2 mini brousse au moulinage de Chirols en Ardèche

## L'HYDRE

→ Marseille, Drôme, Haute Loire / depuis 7 ans (en asso depuis 2021) / Paysagiste/architecte/artiste

→ champ disciplinaire : surtout du paysage / gestion d'un jardin / étude de territoire + gestion d'un jardin à Marseille « *on aimerait bien faire plus d'archi mais ça pose des questions statutaires et normatives...* »

**Pourquoi Superville ?** Pour croiser les regards et questionnements ! « On a des questions sur l'évolution de notre structure en ce moment »

## QUATORZE

→ Paris, Clermont-Ferrand, Montpellier, Alicante et Lyon / depuis bientôt 14 ans /

→ champ disciplinaire : architecture sociale et solidaire, territoire agile et résilients, implication des bénéficiaires (insertion publique précariser)

**Pourquoi Superville ?** mutualisation d'expérience et d'outils + inspiration

## DVTUP

→ Paris et Bordeaux (peut-être Lyon bientôt) / depuis 2016 / 6 personnes dans l'équipe (mais fusion avec la structure Altostep - BE environnement + participation + VRD)

→ champ disciplinaire : participation - espace communs - intelligence collective - essentiellement en milieu urbain

**Pourquoi Superville ?** les fondatrices avaient participé au début de l'aventure, comment on peut revenir et participer de nouveau aujourd'hui.

## TRÉTEAU LA NUIT

→ Bretagne et Loire atlantique / depuis 2024 / 4 personnes (architectes)

→ champ disciplinaire : conception réalisation avec des méthodes participatives, s'empouvoier comme femmes et queer, MOE participative - cour d'école - micro festival

**Pourquoi Superville ?** continuer de participer à ce réseau « *on est toute jeune comme structure, on a plein de chose à collecter et à donner* » (« *et aussi pour la teuf et le karaoké !* »)

## ANNE LABROLE / MEMO

→ Paris et Nantes / architecte inscrite à l'ordre

→ champ disciplinaire : égalité professionnelle, pratique associative

**Pourquoi Superville ?** « *Le Bruit du Frigo c'est ma famille de cœur* », voir comment je peux créer des liens entre mon réseau (moe archi) et les structures membres.

## ATELIER NA

→ Strasbourg / depuis 10 ans / 6 membres

→ champ disciplinaire : architecte et designer / Participation habitante QPV / Tiers lieu / Réemploi

**Pourquoi Superville ?** pour se sentir moins seul, partager et apprendre (notamment des questions/réponses juridiques)

## ATELIER VDK

→ Toulouse (en lien avec la Capitainerie)

→ champ disciplinaire : graphiste / ESS / Designer de service

**Pourquoi Superville ?** je vous découvre

## COLLECTIF ARTI/CHÔ

→ Seine-St-Denis (au 6B) et Noisy le sec (à l'usine de la transition) / depuis 2016 / SCOP 5 salariés parfois jusqu'à 9  
→ champ disciplinaire : designer d'espace, artisan / filière réemploi / démarche participative, collaborative et expérimentale

**Pourquoi Superville ?** on a rencontré Superville en 2016 à Bobigny. Ce qui nous intéresse c'est le partage et le soutien dans un réseau : sujet juridique (statut structure - gouvernance), assurantiel (les temporaire ne l'est plus)

### GROUPE EN CRÉATION

→ un peu partout en France / 5 architectes et 1 paysagiste  
→ champ disciplinaire : envie de faire un peu tour dans le projet de l'AMO à la réalisation

**Pourquoi Superville ?** pour poser plein de questions au sujet du lancement du collectif

### LOKAL

→ Normandie (à la [La Normandière](#)) / depuis 5 ans / 2 membres  
→ champ disciplinaire : chantier participatif / ré-emploi / concertation / co-conception

**Pourquoi Superville ?** partage d'expériences et de réseau

### MATHILDE BILLET

→ Bayonne  
→ champ disciplinaire : ancienne membre de Bellastock & Encore heureux / beaucoup de ré-emploi et de militantisme – aujourd'hui employée chez Novatech

**Pourquoi Superville ?** en manque de la dimension collective, envie de créer une minibrousse en 2026

### TOUT TERRAIN

→ Grand Est dans les Vosges, Pays basque et Paris / 4 personnes  
→ champ disciplinaire : on aime bien se questionner avec les acteurs des territoires / le réemploi / chantier participatif

**Pourquoi Superville ?** partage d'expériences (faire école) pour changer d'échelle

### TER TER

→ Bassin versant Gironde, Bordeaux et Dordogne / 8 dans l'équipe  
→ champ disciplinaire : 3 archi / 1 céramiste / 1 chercheur / 2 paysagistes / 1 artiste art vivant (personne n'est à temps plein dans l'asso) - expo prévue dans le Médoc et à Bordeaux - projet en commun avec *Tout Terrain* sur une cour d'école.

**Pourquoi Superville ?** Lien étroit avec les acteurs du secteur (résidence à Pola la semaine pro par exemple) – Échanger sur la question des lieux (guilde ressource)

### CMD+O

→ Bordeaux (à Pola depuis 2 ans - atelier partagé avec Cancan) / depuis 2017 / 8 architectes  
→ champ disciplinaire : bcp d'événementiel + aménagement participatif (mobilier urbain) + scénographie

**Pourquoi Superville ?** partage des ressources à l'échelle nationale

### OTOPO

→ Grenoble / depuis 2 ans / 9 membres  
→ champ disciplinaire : collectif d'urbanisme - 2 pôles : expérimentation bénévole (résidence, recherche-crédation) + bureau d'urbanisme (AMO, étude pré opérationnelle, participation)

**Pourquoi Superville ?** on souhaite poursuivre les travaux menés dans les guildes ressources et comité des fêtes

### COLLECTIF ETC

→ Drôme / asso depuis 2010 / 5 personnes  
→ champ disciplinaire : pratique en France, Europe, et aussi en Afrique du nord et bientôt au Japon. La rencontre et la collaboration. Bcp d'évolution en interne, bcp de clash et de joie. Restructuration interne du

collectif. Recherche européenne avec le projet « Architecture Schools of Commons »

**Pourquoi Superville ?** Partager son organisation / s'apporter des choses . Observer l'évolution des pratiques - l'endroit où rêver l'avenir de nos métiers. Changer de registre pour gagner le rapport de force, expliquer pourquoi c'est important ce qu'on fait.

### SAPROPHYTES

→ Lille / depuis 20 ans / 5 personnes / SCOP / (archi/paysagiste)

→ champ disciplinaire : dimension paysage assez forte, quelque projet de rénovation des communs en MOE archi

**Pourquoi Superville ?** c'est naturel pour nous de faire partie de Superville : ensemble on est plus fort !

### RURAL COMBO

→ Cunlhat / depuis 2017 / asso (fusion Bellastock et ancien d'ETC) / environ 7 personnes

→ champ disciplinaire : AMO/AMU / Conception/construction - émergence de commun sur le territoire où l'on habite. Accompagnement à la gouvernance - modèle économique.

**Pourquoi Superville ?** dimension horizontale : outils/pratique entre nous

dimension verticale : défoncer des portes des ministères, chatouiller l'ordre

dimension profondeur : partager des moments conviviaux

### ATELIER DES POSSIBLES

→ Arrière pays de La Rochelle (dans l'atelier cyclable) / 5 membre

→ champ disciplinaire : tisser du lien avec le vivant, participation, moe réemploi

**Pourquoi Superville ?** recherche de collaboration + juridique

### NATALIA ESCAR OTIN / RECHERCHE « PRO-MET URBAIN »

→ Angers (laboratoire de recherche constellé entre La Villette, Toulouse, Nantes, Anger..) /

→ champ disciplinaire : travail de recherche sur les ajustements des urbanistes à propos des défis du 21<sup>ème</sup> siècle / thématique : le cadre de commande (concours) + les institutions + réseau émergent

**Pourquoi Superville ?** Superville pourrait être un cas d'étude, un espace d'échange pour alimenter la recherche et vice versa.

### BRUIT DU FRIGO

→ Bordeaux / depuis bientôt 30 ans / 6 ou 7 dans l'équipe permanente + 20 30 personnes complices

→ champ disciplinaire : chantier participatif et transitoire.

**Pourquoi Superville ?** Nos métiers se spécialisent - crainte de la perte de créativité / spontanéité.

Comment fait-on pour agir et se questionner sur l'évolution de nos pratiques, collectivement ? Se protéger de l'état technico-normatif ?

## **ATELIERS DE TRAVAIL DE L'APRÈS-MIDI**

Plusieurs questionnements ont été soulevés pendant les bilans de la matinée. Il est décidé collectivement de mettre au travail certains sujets en groupe, afin de définir une feuille de route commune (liste des actions à mettre en place et à prioriser pour l'année à venir), qui sera votée en fin d'après-midi, avec le budget prévisionnel de l'année.

Les groupes de travail se répartissent ainsi, pour 1 heure d'échange suivi d'1 heure de mise en commun :

- **La gouvernance** (articulation entre les guildes et la Superteam ; décision et validation, les règles du jeu ; le processus d'entrée et d'accueil ; l'animation du réseau de manière globale ; point sur le manifeste et les statuts)
- **Ressource interne** (les prochaines étapes suite au travail de la *gilde Ressource*)
- **La communication externe** (les outils à mettre en place)

- **Réseau vivant** ou **la vie du réseau** (nouvelle formule pour la *guilde Comité des fêtes* ? Prendre soin des collectifs, animer les temps forts)
- **Faire vestibule** (comment « défoncer les portes » ?)
- **Faire école** (quelles étapes pour avancer ?)

**Bilan des ateliers / les grandes idées / pistes d'actions pour la feuille de route :**

## 🕒 RÉSEAU VIVANT

*Présents : Manuel (Bruit de la conversation), Mathilde, Siméon (Otopo), Mathilde (La Capitainerie), Mathilde (Arti/Chô), Julie (Bruit du Frigo), Alex (Bivouac), Corentine (Carton Plein)*

→ Après un an de test, le *Comité des Fêtes* se transforme en « **Réseau Vivant** ».

La *guilde Communication externe* publie, la *guilde Ressource interne* collecte, la *guilde Réseau Vivant* anime

→ Élaboration d'un **Kit des fêtes** pour l'orga d'événement labellisé Superville (à intégrer au frama) :

- tableaux logistiques (bouffe / dodo / miam) - déjà existant -
- Fichiers à imprimer et à afficher (Manifeste, statuts (modifiés), historique des rencontres, plaquette, calendrier à imprimer avec les événements à venir)

→ Tenir le **calendrier des rencontres** / réaliser un calendrier collectif (usage interne au réseau) en ligne d'une part pour pouvoir filer la main et croiser les cousins [\[en lien avec une guilde Communication interne\]](#)

→ Organiser **des micro-croisement** pour nourrir les relations entre supervillain·es de territoire (informel) : un format géographique à inventer ? Des cousinades par territoire ? Des miniville par région de manière physique ?

⇒ Dans un premier temps : ajouter un onglet « **territoire** » dans le tableau des collectifs

→ Imaginer des **formats webinaire/visio** dans un premier temps ? Des rencontres qui rythmeraient l'année pour de l'interconnaissance et des échanges de pratiques. Un format plutôt interne au réseau.

⇒ Inventorier des sujets : « *je veux parler de* » ou « *j'ai envie d'entendre parler de* »

⇒ Partir du tableau des Saprophytes / le remettre au goût du jour.

⇒ Faire un appel à thématiques / 2 fois dans l'année – la guilde propose les thèmes.

⇒ Penser la modération du webinaire + le format de restitution

→ **Comment on accueille des nouveaux entrants ?** Penser un format « porte d'entrée » par territoire : les collectifs déjà membres expliquent aux nouveaux·elles arrivant·es.

→ **Mise en place d'une cellule de soin ?**

⇒ établir une liste des personnes à contacter en cas de sujet

⇒ lors des AG : penser des temps « up and down » pour partager les difficultés rencontrés dans les projets (exemple : cela avait été fait à Chirols en 2023)

## 🕒 RESSOURCE INTERNE

→ **Favoriser les échanges par mails** (ne pas démultiplier les canaux de communication)

→ **Faire un travail de synthèse ou d'organisation** / bien collecter les données : nous avons beaucoup de tableaux excel remplis d'informations (merci la Guilde ressources)

→ **S'auto-former à l'intérieur de la Guilde sur le Frama**

⇒ créer un sommaire pour faciliter l'accès (CR / fichier de docs type / conventions / contrats vides donc à nourrir / données : budgets prévisionnels / pièce de réponse aux candidatures d'appel d'offres / etc.)

⇒ **Bien penser l'étape d'adhésion** pour poursuivre la collecte de la base de données (demander à ce moment-là plusieurs infos / documents types susceptibles d'être fourni au collectif, etc.).

⇒ **Mettre en place un système Marraine / parrain** : pour accompagner l'univers du framaspace. Proposer une appropriation par toutes et tous. Dans un deuxième temps, après formation de « l'équipe mère », des rendez-vous réguliers pour faire du suivi et du partage.

→ **Repenser le Formulaire d'adhésion** (une étape obligatoire où les nouveaux membres signent le manifeste et peuvent contribuer au réseau de différentes manières)

⇒ faire la liste des éléments demandés lors de l'adhésion.

⇒ proposer un coup de téléphone ? C'est un geste accueillant et d'une certaine manière engageant pour les personnes nouvelles.

⇒ Qui peut adhérer au réseau finalement ?

Le formulaire Helloasso est forcément transmis par quelqu'un (lors d'une demande par mail par exemple), la Superteam peut avoir un regard global, mais l'important reste de conserver le principe de cooptation et donc de confiance entre nous.

## 🕒 COMMUNICATION EXTERNE

→ **Développer un site internet** pour se rendre visible

⇒ **Nous avons déjà le nom de domaine** *superville.org* (un wiki brut)

⇒ Définir le contenu (en lien avec les guildes *Ressources interne* et *Faire vestibule*)

- partage du manifeste, des éléments du flyer

- une carte avec les 60 associations/personnes membres

- une option « forum en ligne » tout public pour partager facilement, répondre aux questions de manière agile et visible (Quid de la modération)

⇒ La guilde s'engage à récolter / trier le contenu cette année + définir l'identité graphique (d'ici décembre 2025)

→ **Définir la règle pour les réseaux sociaux** : est-ce que Superville a un compte *Linkedin* ou *Insta* ?

⇒ On ne met pas d'énergie là dessus pour le moment, on se contente de republier nos outils pour diffuser facilement avec un **#SUPERVILLE**, faisant office de « label »

⇒ Faire un choix parmi 2 stratégies (de travail et économiques) possibles :

1 // Nous faisons la charte graphique avec un développeur web (environ 1000€ + beaucoup de temps bénévole)

2 // On passe par des graphistes pour développer la charte + le site : devis demandés à Zamitou&Filloque et BrestBrestBrest (environ 3000/4000 €)

## 🕒 FAIRE VESTIBULE

→ **Étape de diagnostic : lister nos freins**

⇒ à partir de septembre 2025 : organiser 2 webinaires pour collecter l'info sur des thèmes spécifiques des freins externes identifiés (ex. assureurs / accompagnement des collectivités à nos pratiques, etc) et catégoriser les besoins par grandes familles

⇒ imaginer un workshop commun : à la croisée d'infos entre *guildes Ressource interne*, *Faire vestibule* et *Communication externe* : avoir les bons supports, le bon discours.

→ **Cartographier nos CIBLES** :

- ⇒ qui veut-on toucher ? Ministères ; collectivités territoriales ; CNFPT ; Ordre Archi ; CAUE ...
- lien avec les écoles : faire un parallèle avec la *Guilde Faire École*
- ⇒ À qui peut-on demander de l'argent ?
- ⇒ Mettre en partage nos annuaires de contacts partenaires

## ⊙ FAIRE ÉCOLE

### → Étape de diagnostic :

- ⇒ lister/synthétiser les actions pédagogiques déjà existantes au sein des collectifs (qui fait quoi ? Où ? Comment ? Pourquoi ?)
- ⇒ lister les manques, les endroits où l'on ne va pas, les endroits où l'on aimerait aller
- ⇒ Comment faire école en dehors des écoles ? Parle-t-on de formation sur l'urbanisme tactique (auprès des maîtrises d'ouvrages / dans les organismes de formation)
- ⇒ s'appuyer sur le réseau de la Maison de l'Architecture

→ Dans un premier temps, faire école dans les formations initiales (faire école dans les écoles) : constituer une base de modules pédagogiques à proposer aux écoles. Exemples évoqués :

- structuration (juridique autour du collectif)
- piratage commande
- méthodologie de projets

Questions soulevées :

- A-t-on la nécessité de faire école avec la casquette « réseau Superville », ou peut-on simplement le faire chacun-e de son côté et partager les enseignements ensemble ?
- Est-ce que ce volet pédagogique devient une valeur forte de Superville ?

## VOTE DU BUDGET 2025 PRÉVISIONNEL

Après cette série d'atelier et la restitution en plénière, un arbitrage permet de prioriser les actions à mettre en route pour l'année qui arrive.

Est décidé de mettre sur la feuille de route 2025 :

### • 1. La mise en place d'un site internet.

Le réseau Superville se fera accompagné par un partenaire pour l'élaboration de la charte graphique et du site internet. La Guilde Communication Externe s'engage à coordonner ce projet.

### • 2. Un poste de coordination du réseau

Dans un second temps, si le budget le permet, la Superteam commence à travailler sur une fiche de poste pour la coordination du réseau.

Le réseau pourra privilégier un recrutement en interne pour optimiser la transmission d'information et faciliter les échanges.

Ce poste est évidemment lié à la capacité budgétaire. Le réseau s'engage à faire une veille collective des appels à subvention.

Si le budget est suffisant (adhésions + subventions potentielles), le réseau pourrait engager un poste en fin d'année. Sinon, cette action sera reportée à l'année prochaine.

Le budget prévisionnel 2025 s'élève à 4 300€.

Il a été construit en reportant les recettes de cotisations 2024 "non consommées", ne couvrant pas nos sorties financières de l'exercice, comme recettes pour 2025. Ces dernières ont été évaluées selon le nombre de collectifs estimés engagés dans Superville au jour de cette première Assemblée Générale Ordinaire - AGO (environ 25 structures engagées). En face, nous prévoyons des dépenses de gestion de comptes bancaires, et de l'espace numérique partagés.

De plus, l'AGO a acté de missionner dans un premier temps un prestataire pour la mise à jour de notre site internet et outil de communication en 2025, puis dans un second temps (si le budget est suffisant) la mise en place d'un poste de coordination.

>>>>> **Annexe 6 : Budget prévisionnel 2025**

**Vote du budget prévisionnel (pour l'année 2025) :** voté et adopté à l'unanimité

## **VOTE DU COLLÈGE SOLIDAIRE – LA SUPERTEAM**

Pour rappel, Le Collège Solidaire (Superteam) est élu pour 2 ans lors de l'assemblée générale ordinaire et fait office de conseil d'administration et de bureau. Il est composé de 6 à 10 personnes physiques représentant-es de structures. La Superteam veille à la bonne application des objectifs et stratégies de l'association tels que définis en Assemblée Générale Ordinaire. Il est le garant du respect du manifeste.

En 2024 et depuis la création de l'association, la Superteam se réunit 1 fois par mois pendant 1 heure afin d'échanger sur les actualités des guildes principalement.

### **Liste des membres actuels :**

1. Damien Grava pour les Saprophytes (prend la place de Pascaline Boyron),
2. Yvan Detraz pour le Bruit du Frigo,
3. Étienne Fressonet pour le collectif Pourquoi Pas !?,
4. Agathe Paoli pour le PMU (prend la place de Noémie Paperin),
5. Paul Chantreau pour Rural Combo,
6. Maxence Bohn pour Collectif Etc (prend la place de Cécile Kohen),
7. Alexandre Malfait pour Bivouac,
8. Sebastien Dumas (prend la place de Nancy Ottaviano pour Quatorze),
9. Roxane Philippon pour Carton Plein

### **Liste des membres sortant :**

Roxane Philippon quitte le collectif Carton Plein en juillet 2024.  
Le collectif cède donc sa place au collège solidaire.

### **Liste des membres entrants :**


9. Nathan Delmas pour Otopo
10. Noémie Gatesoupe pour CANSAN

**Vote du nouveau collège solidaire :** voté et adopté à l'unanimité


## **SUPER FIN**

L'Assemblée générale ordinaire prend fin aux alentours de 18h30 autour d'un verre de l'amitié.  
Celle de 2025 sera imaginée sous une forme proche et conviviale, si possible au printemps 2026  
et au plus tard en été 2026.

**Signature d'au moins 2 membres du collège solidaire :**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BOHN MAXENCE', enclosed in a dashed blue rounded rectangle.

**BOHN MAXENCE pour le Collectif Etc**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DETRAZ YVAN', enclosed in a dashed blue rounded rectangle.

**DETRAZ YVAN pour Bruit du frigo**

# *ANNEXES*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Procès verbal / Compte rendu du 25 avril 2025**

# ANNEXE 1 : BILAN MORAL

## SUPERVILLE

### BILAN MORAL 2024

Année 1 : poser les bases, choisir ses outils, imbriquer ses rouages

#### FÉVRIER

- Assemblée Générale Constitutive de l'association (Lille)
- Élection du bureau
- Vote des Statuts
- Vote de la charte
- Création des 4 Guildes : Ressources, Vestibule, Comité des Fêtes, Money Money

#### MARS

- Dépôts des statuts en préfecture du Puy-de-Dôme
- Enregistrement au Journal Officiel

#### DEPUIS MARS

- Réunion mensuelle en visio du Bureau pour coordination générale
- Réunions régulières en visio des différentes Guildes

#### AVRIL

- Création d'un centre de ressources communes (FramaSpace)

#### MAI

- Début des échanges et rencontres avec le Ministère de la Culture (cf Guilde Vestibule)

#### JUIN

- Création d'une adresse email (mailo) et mise en place d'un secrétariat

#### JUILLET

- Création et ouverture du compte en banque (Crédit Coopératif)

#### AOÛT

- Rencontres MiniBrousse, organisée par Quatorze à Pérignat-sur-Allier (Puy-de-Dôme)

#### SEPTEMBRE

- Mise en place d'une permanence mensuelle de FAQ (Mélia)

#### OCTOBRE

- Lancement des adhésions en ligne (via HelloAsso)

#### NOVEMBRE

- Travail sur une charte graphique et création d'un document de présentation

#### DÉCEMBRE

- Décision d'organiser la prochaine Assemblée Générale à Bordeaux en avril 2025

## **ANNEXE 2 : Projet d'activité 2024-2025**

*document rédigé en cours d'année par la Superteam*

# Superville, projet d'activité 2024 - 2025

### **Les Missions :**

Fondée le 14 février 2024, l'association loi 1901 Superville a pour objet les missions suivantes : 1) fédérer les membres d'un réseau jusqu'alors informel, 2) favoriser les occasions de coopérer entre les membres du réseau, 3) promouvoir les pratiques de fabrique des territoires écologique, citoyenne, conviviale, solidaire et responsable. Ce document a pour objet de clarifier les activités de l'association pour les années 2024-2025 auprès des adhérents et futurs adhérents de l'association.

### **Missions destinées à ses membres :**

- favoriser les échanges entre professionnel.le.s, mutualiser des ressources, des idées, des méthodes et des moyens techniques,
- proposer une plateforme d'échange et de débat,
- développer une production de connaissances partagées.

### **Missions destinées aux tiers :**

- contribuer à, et inspirer la transformation des cadres juridiques et le changement des pratiques,
- se constituer comme lobby pour défendre les valeurs liées à son objet,
- valoriser des actions concrètes pour gagner en lisibilité auprès du grand public,
- faire reconnaître un savoir-faire et des compétences autour des activités d'urbanisme concret et de projets urbains/architecturaux participatifs, de capacitation,
- faire école.

### **Les Activités :**

Les activités sont structurées en trois axes la création et le lancement de l'association, la compréhension du réseau existant et potentiel de parties prenantes et la diffusion des pratiques des membres du réseau.

### **La mise en place et l'animation du réseau**

- Février 2024 : Fondation de l'association
- Depuis Février 2024 : Animation coopérative du réseau par les guildes :
- Faire école-faire vestibule : promotion du réseau auprès d'acteurs institutionnels (écoles, ministères...), publication ou exposition commune,
- Comité des fêtes : soutien aux temps fort de la vie associative (AG, rencontres minibrousse, miniville, superville)
- Money money : budgets prévisionnels, recherche de financement et dépôts de dossiers

- Espace ressource : enquête sur les collectifs et base documentaire
- Depuis Février 2024 : Rencontres mensuelles du collège solidaire
- Dépôt des statuts, ouverture du compte en banque, migrations des données, reprises des fichiers de contacts, ateliers gouvernance et fonctionnement, co-élaboration du projet d'activité...
- Août - Septembre 2024 : Première campagne d'adhésion puis ouverture des adhésions aux collectifs sur le territoire national, interconnaissance avec les nouveaux entrants.

Outre l'animation de la vie associative qui est au cœur de cette première année de fonctionnement, deux axes d'actions prioritaires ont été identifiés auxquels toutes les guildes contribuent en temps pro nobo.

### **Une enquête auprès des collectifs de France**

Sollicités par le Groupement d'intérêt Public EPAU (placé sous la double tutelle du Ministère de la culture et de l'aménagement du territoire) dans le cadre de l'étude de préfiguration sur l'Urbanisme Culturel, des représentantes de la guilde Faire Ecole – Faire Vestibule ont rencontré cette institution courant juin 2024 sur la base d'une première présentation élaborée collégialement. Cette rencontre conforte le besoin d'une enquête auprès des collectifs de France. Dans le fond, qu'est-ce qu'un « collectif » ? Quelles sont les commandes et modèles économiques qui leurs permettent de fonctionner ? De quels métiers et compétences sont-ils le signe ? A quelles problématiques répondent ces pratiques et selon quelles méthodes ? Entre poésie et sujets techniques, quel rôle joue la culture dans les projets portés par des collectifs ? L'enquête rejoint les préoccupations rencontrées dans la guilde Espace ressource qui coordonnera son déploiement avec l'appui de la guilde Money tandis que chaque occasion de rencontre coordonnée par le Comité des Fêtes est un pas de plus dans la connaissance du réseau et ses membres.

### **La diffusion des pratiques du réseau**

La diffusion des pratiques du réseau se traduit concrètement par des rencontres présentiels organisée par des membres avec l'appui du Comité des fêtes. Avec des débats, intervenants, chantiers et ateliers d'échange de pratiques, ces rencontres sont documentées à l'image de Miniville, août 2024 porté par Quatorze dans la région de Clermont-Ferrand. Après l'Assemblée Générale constitutive début 2024, la prochaine AG se tiendra au premier trimestre 2025. En parallèle, après la rencontre du GIP EPAU, la guilde Faire école – faire vestibule s'attache à produire une note de concept pour piloter la réalisation d'une exposition collective itinérante et évolutive destinée à faire connaître les réalisations, champs d'intervention et modalités d'action du réseau des collectifs de France à l'attention des Maîtrises d'ouvrage et de grand public. Le montage de cet événement se fera avec le soutien de la guilde Money sur le volet institutionnel et financier avec l'appui des résultats de l'enquête menée par l'Espace ressource. Au terme de la durée de ce projet d'activité, l'objectif est d'avoir réalisé les mises en relation avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, les Maisons de l'Architecture, CAUE et autres types de lieux pour définir programmation et soutiens de l'exposition.

## **ANNEXE 3 : Statuts et Manifeste**

### **STATUTS**

Association de collectifs d'architectes, paysagistes, artistes, sociologues et urbanistes

## **SUPERVILLE**

### **ARTICLE 1 - NOM**

Il est fondé entre les adhérent.e.s aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>o</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : SUPERVILLE

### **ARTICLE 2 - OBJET**

L'association Superville a pour objet de fédérer, favoriser les occasions de coopérer et de mettre en réseau ses membres pour promouvoir une pratique et une fabrique écologique, citoyenne, conviviale, solidaire et responsable des territoires précisées dans le manifeste.

#### **Les Missions :**

##### **Destinées au tiers :**

- contribuer à, et inspirer la transformation des cadres et le changement des pratiques
- se constituer comme lobby pour défendre les valeurs liées à son objet
- valoriser des actions concrètes pour gagner en lisibilité auprès du grand public
- faire reconnaître un savoir-faire et des compétences autour des activités d'urbanisme concret et de projets urbains/architecturaux participatifs, de capacitation
- faire école

##### **Destinées à ses membres :**

- favoriser les échanges entre professionnel.le.s
- mutualiser des ressources, des idées, des méthodes et des moyens techniques
- proposer une plateforme d'échange et de débat
- développer une production de connaissances partagées

L'association n'est pas un syndicat, elle ne prend pas cette responsabilité envers un tiers.

### **ARTICLE 3 – SIÈGE SOCIAL**

Le siège social est fixé chez Rural Combo, 16 Rue Barrot, 63590 Cunlhat.  
Il pourra être transféré par simple décision du Collège Solidaire.

### **ARTICLE 4 - DUREE**

La durée de l'association est illimitée.

### **ARTICLE 5 - COMPOSITION**

L'association se compose de professionnel.le.s qui travaillent en collectifs ou revendiquent des

méthodologies de travail collaboratives, coopératives, pluridisciplinaires, décloisonnées, autour des questions de l'aménagement du territoire, du développement local, de l'espace public, de la participation citoyenne et de « l'habité ».

L'association est composée de ses membres actif.ve.s.

Il est possible d'adhérer en son nom propre (personne physique) ou au nom d'un collectif (personne morale).

## **ARTICLE 6 – ADMISSION**

Pour devenir membre de l'association, il faut faire une demande motivée auprès du Collège Solidaire et adhérer au Manifeste annexé aux présents statuts (article 15). Le Collège Solidaire est chargé de valider les nouvelles demandes d'adhésion.

## **ARTICLE 7 - MEMBRES-COTISATIONS**

Sont membres actif.ve.s ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation.

Cette cotisation s'élève à 70 euros pour les personnes physiques et à 250 euros minimum pour les personnes morales avec un binôme de représentant.e.s uniques par structure.

Le montant de la cotisation est révisé chaque année par l'assemblée générale.

## **ARTICLE 8 - RADIATIONS**

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission ;
- b) Le décès ;
- c) La dissolution de la structure adhérente
- d) La radiation prononcée par le Collège Solidaire pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé.e ayant été invité.e par tout moyen à fournir des explications devant le Collège Solidaire et/ou par écrit.

## **ARTICLE 9 - RESSOURCES**

Les ressources de l'association comprennent :

- Le montant des adhésions,
- Les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales, et des sociétés civiles
- Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur comme les actions de mécénat par exemple,
- Vente de livres, produits, formations ou prestations réalisés par les membres de l'association.
- Toutes autres ressources non financières (matériaux, contributions bénévoles etc...)

## **ARTICLE 10 - LE COLLÈGE SOLIDAIRE**

Le Collège Solidaire est élu pour 2 ans lors de l'assemblée générale ordinaire et fait office de conseil d'administration et de bureau.

Le Collège Solidaire est composé de 6 à 10 personnes physiques représentant.e.s de structures.

Le Collège Solidaire veille à la bonne application des objectifs et stratégies de l'association tels que définis en Assemblée Générale Ordinaire. Il est le garant du respect du manifeste.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

Aucun des membres de l'association et a fortiori aucun des membres du Collège Solidaire ne peut poursuivre un quelconque but lucratif dans l'exercice de ses fonctions.

Les membres du Collège Solidaire sont compétent.e.s pour :

- administrer la vie de l'association (fonctionnement général, animation des initiatives diverses entreprises par les membres et animation des groupes de travail) ;
- mettre en oeuvre les orientations stratégiques déterminées en Assemblée Générale et gérer le patrimoine de l'association ;

- assurer les relations extérieures de l'association, étant précisé que seul.e.s les représentant.e.s légaux/légales disposent du mandat pour engager juridiquement et financièrement l'association ;
- assurer la gestion comptable, financière et fiscale de l'association, organiser les opérations de levées de dons et de collecte des cotisations, préparer - en vue de présentation à l'assemblée générale - les documents comptables et financiers de l'association ;
- assurer le secrétariat administratif et juridique de l'association (correspondances, archives, tenue des registres), notamment au titre de l'organisation des assemblées générales (convocations, rédaction de procès-verbaux, organisation des délibérations et des modalités de vote) ;
- solliciter des prestations extérieures d'entreprises, de collectivités ou de toutes personnes susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objet social de l'association ;
- faire adhérer l'association, en son nom, à d'autres associations ou organismes lui permettant d'atteindre ses objectifs et de conclure des conventions et autres partenariats avec elles.

Au sein du Collège Solidaire, sont désigné.e.s par consentement six représentant.e.s légaux/légales, lesquel.le.s sont les seul.e.s compétent.e.s pour :

- représenter l'association dans tous les actes de la vie civile ;
- représenter l'association en justice, auprès de l'administration et dans ses relations - notamment contractuelles - avec les tiers ;
- engager des frais et dépenses, lesquels doivent être strictement liés à l'activité de l'association et autorisés par le Collège Solidaire sur présentation de justificatifs.

En principe, les membres du Collège Solidaire sont élu.e.s par l'assemblée générale ordinaire, dans les conditions fixées à l'article 10 des présents statuts.

Toutefois, dans l'hypothèse où un renouvellement du Collège Solidaire s'imposait pour quelque raison que ce soit avant la convocation de la prochaine assemblée générale ordinaire, l'assemblée générale extraordinaire a compétence pour procéder à la nomination de membres du Collège Solidaire dans les conditions prévues à l'article 11 des présents statuts.

Le Collège Solidaire ne peut valablement se réunir qu'à condition que les deux tiers de ses membres soient présents ou représentés.

Les décisions du Collège Solidaire sont prises à la majorité des voix des membres présent.e.s.

Tout membre du Collège Solidaire qui, sans excuse n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

## **ARTICLE 11 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient.

L'assemblée générale ordinaire est annuelle.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqué.e.s par les soins du Collège Solidaire. L'ordre du jour figure sur les convocations.

Le Collège Solidaire s'organise pour présider l'assemblée, expose la situation morale ou l'activité de l'association, rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée générale fixe le montant des cotisations annuelles à verser par les différentes catégories de membres.

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer avec la présence des deux tiers des membres du collège solidaire, l'ensemble des personnes présentes ou représentées valant quorum. Les décisions sont prises au consentement et en cas de désaccord, les décisions sont prises à la majorité absolue (+ de 51%) des voix des membres présents ou représentés.

À chaque Assemblée Générale, le Collège Solidaire est élu. Il est fortement souhaité que chaque membre du Collège Solidaire ne soit pas réélu.e plus de 3 fois de suite. Les membres souhaitant

organiser les prochaines rencontres sont invité.e.s à candidater pour les élections du Collège Solidaire.

Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absent.es ou représenté.es.

L'assemblée générale donne les grandes orientations stratégiques qui seront mises en œuvre par le Collège Solidaire.

## **ARTICLE 12 . ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un.e des membres du Collège Solidaire, ce dernier peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts et uniquement pour modification des statuts, la dissolution, le remplacement des membres démissionnaires du Collège Solidaire, dans l'hypothèse où l'urgence empêche la convocation d'une assemblée générale ordinaire, ou pour des actes portant sur des immeubles ou terrains.

Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.

Les délibérations sont prises à la majorité simple des membres présent.es ou représenté.es.

## **ARTICLE 13 - INDEMNITÉS**

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du Collège Solidaire, sont gratuites et bénévoles.

Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs.

Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

## **ARTICLE 14 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Un règlement intérieur peut être établi par le Collège Solidaire, qui le fait approuver lors de l'assemblée générale ordinaire. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

## **ARTICLE 15 – MANIFESTE**

Il existe un manifeste qui pose le cadre éthique dans lequel l'association œuvre. Le Collège Solidaire est garant de son respect, et chaque membre, au moment de l'adhésion, devra le lire et en approuver le contenu.

## **ARTICLE 16 – DISSOLUTION -**

En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 12, un ou plusieurs liquidateur.rices sont nommé.es, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire qui statue sur la dissolution.

Fait à Hellemmes le 14 février 2024

# Superville Le manifeste

(Texte adopté en AG constitutive, 14 février 2024)

## Le réseau

Superville est un réseau national de praticien.nes (architectes, paysagistes, designers, artistes, sociologues, graphistes, constructeur.ice.s, jardinier.e.s, etc...) créé en 2013 qui participent à la transformation des territoires. Le réseau organise régulièrement des temps de rencontre, de débat et de partage partout en France.

## Ce qui nous rassemble

### > *de l'Ancrage territorial*

L'attention et le respect portés aux contextes, aux ressources immatérielles et matérielles, aux dynamiques et initiatives locales préexistantes, nous semble être un préalable à tout projet. Cela permet la convergence des idées, des besoins et des moyens pour que l'intervention participe du développement local. Nous remettons en question les formats d'interventions standardisées et hors-sol. L'aménagement des territoires, qu'ils soient urbains, ruraux ou toute déclinaison entre les deux, est créateur de singularités, de relations, et d'empathie pour les lieux et les gens. Nos démarches sont de les cultiver et de les mettre en mouvement. C'est pourquoi l'action *in situ* et *in vivo*, la permanence, et l'appui aux groupes locaux sont au cœur de nos pratiques.

### > *de l'Agir ensemble*

L'aménagement des espaces habités est l'affaire de tou.te.s. Nous souhaitons déconstruire la figure de l'expert, parfois excluante, pour agir avec plus d'humilité. La pluralité des regards, des cultures et des savoir-faire nourrissent les processus et les projets que nous menons.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'horizontaliser les projets urbains et ruraux, d'hybrider les disciplines, de démocratiser les instances politiques, d'ouvrir nos espaces de réflexion pour affirmer la capacité de penser les territoires par et pour tou.te.s ! Nous ne pouvons pas laisser la transformation des territoires aux seuls investisseurs privés ou aux instances politiques lointaines. Il est fondamental d'affirmer l'habileté citoyenne à réinvestir les Communs. Nous faisons le choix de la polyphonie, de la complexité, des débats nombreux, pour faire vivre et vibrer l'espace public. Nous souhaitons donner du sens à l'action collective, au fonctionnement des groupes, aux formes de coopération et de mutualisation qui sont au cœur d'une pensée démocratique de l'espace public. C'est pourquoi la pédagogie, la curiosité, l'action collective, la fête, les débats publics, sont au cœur de nos pratiques.

### > *de l'Écologie*

Puisque nous faisons tou.te.s partie d'un même écosystème planétaire, nous en sommes tou.te.s, chacun.e à sa hauteur, les garant.es. Ceci suppose un certain engagement de pensée et d'action à savoir: travailler en symbiose avec le vivant, utiliser les ressources et les énergies locales, prolonger les savoirs vernaculaires, ne pas aller contre les rythmes naturels, penser "bon sens" plutôt que

“croissance verte”, faire simple, sobre avec ce qui est là en mesurant nos gestes et nos actes. C’est pourquoi nous réinventons sans cesse nos cadres d’action pour plus de sobriété, prenons soin du choix des matériaux, contestons l’imperméabilisation des sols, privilégions l’acupuncture urbaine à l’urbanisme de masse.

### **Ce que nous partageons comme valeurs et postures de travail :**

#### **# l'intuition**

Ne pas tout anticiper, croire en la valeur de ce qui émerge, avoir du flair, ouvrir grands les yeux et les oreilles, percevoir les potentiels du réel, ne pas tout décider avant d’agir, faire un pas de côté, se faire confiance, combattre la rationalité à tout prix !

#### **# l'expérimentation**

Le pragmatisme nous engage à travailler par essai-erreur : tester, se frotter au réel pour se laisser transformer par des découvertes réalisées chemin faisant. Il est temps de reconnaître que le réel est complexe, les défis sont nombreux et qu’il n’y a pas de solution a priori et évidente. C’est bien dans l’expérimentation que s’inventent les solutions.

#### **# le travail manuel**

Nous souhaitons affirmer l’importance du corps, du geste, de la fabrication, du chantier, de la matière dans nos pratiques. Nous voulons valoriser les techniques et les savoir-faire vernaculaires et artisanaux qui sont de véritables outils d’appropriation collective et d’éducation populaire

#### **# le sens critique**

La complexité de notre monde et de nos actions, nous amène à être toujours en éveil et en réflexion. Nous souhaitons pouvoir aller en profondeur sur des sujets, comprendre les contextes, savoir où l’on met les pieds (ou pas), pour faire des choix d’implication en connaissance de cause et ne pas nourrir des processus de marketing territorial.

#### **# le militantisme**

Nous souhaitons donner à entendre nos voix. Nous assumons notre responsabilité pleine et entière par rapport aux personnes, aux commanditaires, aux territoires, aux actes réalisés, et nous affirmons notre capacité à dénoncer, à proposer des alternatives, à affirmer des visions professionnelles, politiques et citoyennes.

Et parce qu’il y a autant de manières de faire que de collectifs, Superville se veut être un lieu ouvert, une place publique d’échange non dogmatique. Loin d’être un groupe homogène et stabilisé, Superville a été imaginé de manière pragmatique pour répondre à nos besoins (et à ceux des futurs membres) et nous aider à déployer au mieux nos actions.

Nous éprouvons la nécessité de construire un espace commun de confiance pour mieux s’entraider. Le réseau Superville aspire à soutenir nos pratiques, à les nourrir sur un plan théorique et technique mais aussi à les promouvoir pour qu’elles se développent, évoluent et essaient.

## ANNEXE 4 : Bilan de la guilde Ressources

### PLAN D'ACTION de la Guilde Ressources

Ressources internes = Confiance / Partage / Centraliser, synthétiser / En interne = le FRAMA

#### Outils :

- Framaspace
- Framalist « ressources » >> mieux s'en saisir et les utiliser / comment ?
- Groupe Signal >> à fermer pour pas multiplier les supports, pas besoin com instantanée.

#### Données existantes :

- CR
- Tableaux de synthèses (plusieurs) > à réorganiser
- Fichiers avec documents types (contrat, normes, structures ....)
- + pièces admins (donnent du crédit)
- + tableaux budget interne / projet

#### Questions en suspens

- > Reconsidérer les statuts des données : complètement publique et accessible mais avec traitement préalable par chaque collectif OU accessibles seulement aux adhérents plus brutes.
- > Quand as-tu accès à toutes les données ? Dès l'adhésion
- > Partage de données et entraide VS mise en concurrence et légalité des marchés.

#### Autres idées :

- Autoformation entre les supervillain-es sur d'autres sujets (RH, compta....)

#### Propositions :

- > Bien collecter et diffuser les données et infos : quelles infos et comment elles sont accessibles.
- > Forum / réponse à des questions à un moment précis, quand pas trouvé dans les ressources = création d'une framalist « sos adhérent »
- > En attendant de répondre à la question de la mise à dispo, ressources partagées que en interne = « je consent que tout ce que je dépose sur le framaspacesoit consultable en l'état par tous les supervillain.es »

#### Feuille de route

- Synthèse des données existantes / tri et rangement (en interne)
- Autoformation des membres de la guilde « ressources internes »
- État des lieux des besoins des Supervillain.es actuel.les
- Création d'outils support : tuto (existant) + sommaire/organigramme
- Mise en place d'une méthode de parrainage et autoformation plus large

#### Organisation :

- Réunion de la guilde en plénière tous les 3 mois

- Création de groupe de travail (binômes/trinômes) productifs entre temps
- 1ère réunion le 20 mai à 12h30. D'ici là : on accède chacun au framaspaces.

## L'ESPACE RESSOURCES

Ce n'est pas un espace public, c'est avant tout pour la communauté. Dans un premier temps et pour se lancer on essaye de travailler à partir d'outils qu'on a déjà et on éprouve notre capacité à collecter et organiser les ressources, vérifier si ça sert / répond aux besoins...

Dans le dossier 01 ESPACE RESSOURCE du Drive SUPERVILLE vous avez aussi un accès au fameux tableau de Jeannette de Bruit du frigo : Synthèse trop bien

### Avec une classification :

- >> Typologies de constructions
- >> Structuration des organisations
- >> Cadres de commande
- >> Assurances
- >> Admin

Mise à dispo de documentation : on pourrait éventuellement compléter les commentaires en y ajoutant de la documentation, soit des liens vers les doc des contributeurs, soit des pdf déposés dans un espace dédié,

Les types de ressources dont ce tableau ne traite pas et qui étaient ressorties du questionnaire :

- >> Annuaire contacts : des collectifs (nous), des BE, BC, juristes, ....
- >> Livres, articles ... il existe le site HYPERVILLE qui pourrait être réactivé, elle a typiquement été conçue pour partager des contenus réflexifs, elle est collaborative, il y aurait à réfléchir à la gouvernance et que quelques personnes (et ça peut tourner évidemment)
- >> Plans, dessins, carnets de détails, notices :

Il existe également d'autres ressources qui peuvent nous intéresser : cf L'Ecole du Terrain (PP7) dans l'onglet recherche documentaire on retrouve également de nombreux documents qui peuvent constituer une ressource précieuse :

- >> juridique et technique
- >> législatifs et institutionnels
- >> manifeste et récit
- >> presse : émissions, articles, ...
- >> universitaires et scientifiques : notices, essais, ouvrages, ...

Est-il possible de créer des passerelles entre ces ressources

## BILAN SUR 2024 (ce qui a été réalisé, ce qui marche, ne marche pas)

### 1. Le framaspaces

> Création d'un Commun, un espace loin des GAFAM pour mutualiser les ressources de superville (ressources historiques et actuelles). La prise en main un peu longue mais de plus en plus d'inscrit.e.s qui contribuent.

**Les + :** possibilité d'accès à tous les comptes rendus pour se tenir au courant des avancées des guildes facilement. Penser à avoir un raccourci sur le bureau ou dans le moteur de recherche pour un accès facile et retenir le mot de passe...

**Les - :** l'ergonomie n'est pas encore parfaite et le rangement des comptes rendus et ressources dépend de chaque guildes. Beaucoup d'outils à disposition dans le framaspaces mais très peu utilisés (chat, agenda, visio...). Pour l'instant version gratuite, 50 login possibles.

> Des visio ont été mises en place pour l'utilisation mais personne aux rdv sauf les 2 fois où elles n'ont pas eu lieu... retenter différemment peut-être soit sur inscription soit juste envoyer un tuto d'explications pour le

framaspaces

> un tuto a été fait: lien pour accéder au login du framaspaces : <http://.frama.space/login>

- vous cliquez sur MOT de PASSE OUBLIE - vous remplissez AVEC LA MEME ADRESSE MAIL QUE CELLE OU VOUS AVEZ RECU L'INVITATION et vous saisissez un nouveau mot de passer, ensuite ça marche pour vous connecter (*Je conseille de mettre le raccourci dans votre barre de favoris pour y accéder facilement*)

- Contribuez à l'espace ressources :

- Tuto espace ressources : avec les liens et les objectifs de chaque outil (3 minutes de lecture max 😊)

- Annuaire des membres : compléter / vérifier vos coordonnées / vous inscrire dans une guilde (ce qui vous permettra de pouvoir intégrer les groupes de travail de )

- Ressources Organisations Collectives : à compléter – attention plusieurs onglets

- Boîte à outil méthodologique & Annuaire Partenaires : à compléter – attention plusieurs onglets

- Problématiques communes : à compléter – attention plusieurs onglets

## 2. le compte mail et les framalistes :

- une adresse mail créée par Paulo pour centraliser les mails: [superville@mailo.com](mailto:superville@mailo.com)

- des framalistes ont été créées pour chaque guilde + la superteam, seules celles de la superteam et de la guilde ressources sont utilisées. Si ça marche pour les autres guildes de s'y retrouver comme ça on continue

faire école/faire vestibule: [guilde\\_faurecolesv@framagroupes.org](mailto:guilde_faurecolesv@framagroupes.org)

ressources: [guilde\\_ressourcesv@framagroupes.org](mailto:guilde_ressourcesv@framagroupes.org)

comité des fêtes: [guilde\\_comitedesfetessv@framagroupes.org](mailto:guilde_comitedesfetessv@framagroupes.org)

moneymoney: [guilde\\_moneymoneysv@framagroupes.org](mailto:guilde_moneymoneysv@framagroupes.org)

pour chaque framaliste, un.e responsable de la guilde est mis en co-gestion de la liste

## 3. Synthèse des questionnaires envoyés aux collectifs :

Des questionnaires ont été envoyés aux collectifs ces dernières années, et un tableau de synthèse avait été créé en 2018 et complété. Le but étant de voir le large spectre des constitutions des collectifs d'un point de vue administratif et gouvernance.

Par ailleurs, un dossier de mutualisation de ressources est en cours avec des exemples de statuts et des fiches/notices réalisées pour les projets.

L'idée de cette mutualisation: donner à voir les différentes possibilités administratives pour les collectifs et mutualiser des recherches déjà faites, dans le but de ne plus passer chacun.e un temps long avec des jeunes collectifs qui se créent et ne pas ré-inventer l'eau chaude sur chaque projet.

## POUR 2025 ? (où on en est aujourd'hui?)

• Aujourd'hui question ouverte à toutes: quel est l'accès à ces ressources (ouvertes? adhérent.e.s? privées?)... pour information sur le site <https://www.pappers.fr/> il est possible de trouver toutes les informations disponibles légalement sur les associations et entreprises quelles qu'elles soient...

• Donner à voir les synthèses existantes et par ailleurs pour pouvoir augmenter les ressources disponibles, prendre un temps d'interview des collectifs et collecter les données, car par questionnaire/mail ça prend trop de temps et c'est laissé de côté... avoir des moyens financiers pour que l'un des collectifs puisse avoir du temps pour travailler là-dessus

• ouverture en 2 groupes pour les ressources: extérieures avec un site internet en lien avec la guilde vestibule, intérieures pour les collectifs.

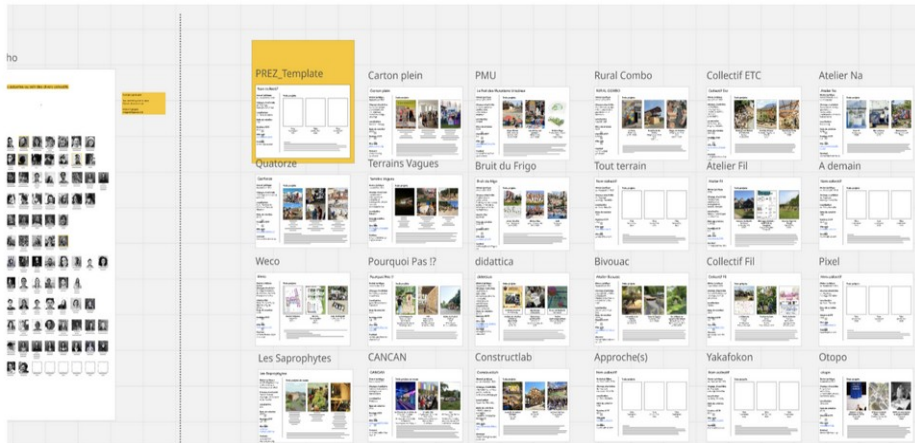
• En lien avec la FEDAC, création d'un wiki sur l'accompagnement à l'auto-production espaces publics,



# SUPPORT POUR UNE PREMIÈRE PRÉSENTATION DU RÉSEAU AU MINISTÈRE

en lien avec la mission de préfiguration Culture & Aménagement

Rendez-vous avec Florentin CORNEE (chargé de missions, GIP Europe des projets architecturaux et urbains)



Manifeste 1/2



Manifeste 2/2







## ANNEXE 6 : Bilan financier 2024 et budget prévisionnel 2025

### SUPERVILLE

Budget réalisé 2024  
Exercice du 14/02/2024 au 31/12/2024

RECETTES	
9 Adhésions collectifs 2024	2 250,00 €
3 Adhésions individuelles	210,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2460</b>

DEPENSES	
Frais bancaires (compte courant)	43,80 €
Frais bancaires (fonds départ et parts sociales)	300,00 €
Adhésions à basculer sur 2025 (PCA)	2 100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 443,80 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>16,2</b>

### SUPERVILLE

Budget prévisionnel 2025  
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

RECETTES	
10 Adhésions collectifs 2024	2 500,00 €
5 Adhésions individuelles	350,00 €
Adhésions 2024 à affecter sur 2025	2 100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 950,00 €</b>

DEPENSES	
Frais bancaires (compte courant)	150,00 €
Hébergement Framasoft	150,00 €
Prestataire communication site internet	4 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 300,00 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>650,00 €</b>